

Préfecture de la Charente
Madame la Préfète
Direction de la citoyenneté et de la
légalité
Bureau de l'ingénierie financière et du
contrôle budgétaire
7,9 rue de la Préfecture CS 92301
16023 ANGOULEME CEDEX

Aussac-Vadalle, le 24 septembre 2021

Objet : Demande d'avance pour la Traverse de Vadalle

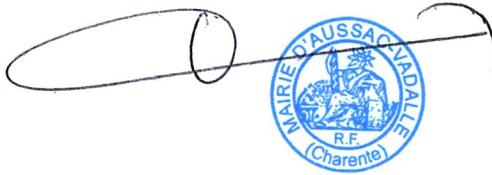
Madame la Préfète,

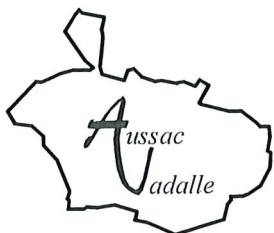
J'ai l'honneur de vous adresser une demande d'avance de 30% pour la phase « ouest » de la Traverse de Vadalle. En effet les travaux ont été lancés le 20 septembre 2021.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gérard LIOT





A.T.T.E.S.T.A.T.I.O.N

Je soussigné, Gérard LIOT, Maire d'Aussac-Vadalle atteste sur l'honneur que les travaux pour la réalisation de la Traverse du bourg de Vadalle phase Ouest pour lesquels vous nous avez accordé une subvention au titre de la DETR (programme 0119 - DETR-DP16 - exercice 2021) sont commencés depuis le 20 septembre 2021.

Fait à Aussac-Vadalle le 24 septembre 2021

Le Maire,
Gérard LIOT



ANNEXE 5 – Demande d'avance ou d'acompte sur factures

COMMUNE DE AUSSAC ou EPCI DE..... ou CD16.....
Vadalle

OPÉRATION SUBVENTIONNÉE AU TITRE DE LA DETR LA DSIL LA DSID

(rayer la mention inutile)

Justification pour paiement d'un acompte de la subvention accordée

I - RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE LA SUBVENTION

- nature de l'opération : Traversé du bourg de Vadalle RD 15, tranché 1 phase ouest
- montant de la dépense subventionnable : 440 000 €
- taux de la subvention : 45%
- montant de la subvention : 198 000 €
- date de l'arrêté du Préfet : 21 mai 2021

II - ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'OPÉRATION

Date de commencement de l'opération (jour, mois, année) : 20 Septembre 2021
(à mentionner impérativement et joindre, le cas échéant, copie de l'ordre de service ou la déclaration de commencement de l'opération)

- pour l'acompte de 30 % (ou « avance ») du montant prévisionnel de la subvention au commencement d'exécution de l'opération : joindre impérativement la copie de l'ordre de service ou une attestation de commencement de l'opération signées par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

- pour l'acompte sur factures, montant des travaux H.T. facturés et mandatés à ce jour :
(joindre copie des factures et un état récapitulatif HT détaillé signé par le maire ou le président de l'EPCI ou le président du conseil départemental et visé par le comptable du Trésor).

Je soussigné(e), certifie que les factures produites sont bien en conformité avec l'opération susvisée

Le Maire,

(cachet et signature)
Gérard LIOT

A Aussac , le 24/09/2021
Vadalle

Le présent certificat, établi par le maire de la commune ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale ou le président du conseil départemental sous sa seule responsabilité, est à retourner accompagné des justificatifs à :

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de l'ingénierie financière et du contrôle budgétaire
7,9 rue de la préfecture CS 92301
16023 ANGOULÉME CEDEX